



***Intervention devant la préfecture de Nantes
Cgt-FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique
Le Jeudi 18 juin à 18H00***

Camarades,

Vous le savez tous, notre Union Départementale revendique la levée de « *l'état d'urgence* ». Nous ne pouvons accepter ce « régime d'exception » où l'interdiction de manifester est sans cesse prolongée. Nous ne pouvons pas accepter non plus une situation où l'état d'urgence permet de déroger au code du travail et aux statuts concernant le temps de travail et les congés.

Diverses dispositions complémentaires à l'état d'urgence ont été adoptées par le parlement le 10 juin dernier. Les conditions de recours au CDD et à l'intérim sont par exemple assouplies. Et il y a le projet de loi « *organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire* » à compter du 10 juillet. L'assemblée nationale vient de valider le texte. Contrairement à ce qu'annonce le titre, son objet est bel et bien de prolonger l'état d'urgence sanitaire pendant une période de 4 mois, en particulier en limitant et encadrant le droit de manifester.

Ce gouvernement a refusé et refuse toujours de prendre les mesures élémentaires pour protéger les citoyens et les salariés, en organisant des dépistages systématiques par exemple ou en mettant fin aux mesures de restrictions budgétaires concernant l'hôpital et la santé. Il a laissé mourir nos anciens dans les Ehpad. Par contre « *il confine* » et organise la répression. Vous vous rendez compte, les forces de l'ordre ont procédé à 20,7 millions de contrôles et dressé 1,1 million de contraventions.

Camarades,

C'est pour cette raison que nous sommes là, réunis devant la préfecture. L'état d'urgence s'en prend à nos libertés individuelles et collectives les plus fondamentales, notamment la liberté de s'organiser librement et de manifester. Depuis quelques années, et en particulier depuis le mouvement des « gilets jaunes », les violences et arrestations arbitraires sont montées d'un cran.

Nous n'acceptons pas la mise en place, petit à petit, subrepticement, d'un état totalitaire. Et nous ne sommes pas les seuls. Depuis plusieurs jours, et malgré l'interdiction, des manifestations très importantes ont lieu comme à Maubeuge contre les licenciements à Renault ou mardi à l'appel des hospitaliers, mais je vais y revenir. Il est important de rappeler, comme le précise les statuts confédéraux, que notre, « *syndicalisme ne saurait être indifférent à la forme de l'État* ». Le syndicalisme « *libre et indépendant* » ne peut exister en dehors d'un régime démocratique.

Notre syndicalisme ne peut non plus être indifférent à ce qui se passe à l'échelle internationale. Samedi, des dizaines de milliers de personnes et majoritairement des jeunes se sont rassemblés place de la République pour demander « *justice pour Adama* » et refuser les discriminations fondées sur la couleur de peau. Le meurtre de Georges Floyd aux Etats-Unis a été le détonateur de cette révolte qui monte à l'échelle internationale contre l'oppression et l'exploitation dont sont victimes les classes ouvrières et la jeunesse. Comme nous l'avons toujours fait, nous apportons tout notre soutien aux militants syndicalistes qui dans tous les pays se battent courageusement pour défendre les intérêts de la classe ouvrière.

Camarades,

Des dizaines de milliers d'hospitaliers et de salariés ont défilé mardi dernier. Près de 12000 en Loire-Atlantique et une mobilisation impressionnante avec des mots d'ordre sans ambiguïté. Que peut-on attendre du SEGUR ? Je le dis nettement : RIEN en lien avec les revendications des hospitaliers. Edouard Philippe a déclaré à l'ouverture du SEGUR qu'il n'y aurait aucun « *changement de cap* ». Alors dans ces conditions, je partage l'avis des camarades qui disent qu'il faut aller marcher sur l'avenue de Ségur, au ministère, à Paris pour réclamer la suppression des « enveloppes fermées », la création des postes et des lits nécessaires au bon fonctionnement de l'hôpital et l'augmentation du point d'indice de la fonction publique pour une rémunération supplémentaire de 300 €. L'Union départementale soutient également le syndicat FO du CHU de Nantes qui revendique le maintien de construction d'un hôpital moderne à Nantes, mais avec maintien des lits et des postes, et avec la possibilité si nécessaire de maintenir l'activité de l'hôpital Nord.

Camarades,

Et il y a la situation de l'Ecole. Il y a le protocole « pseudo-sanitaire » qui transforme l'école en garderie et il y a cette campagne médiatique ignoble et de chasse aux sorcières lancée par le

gouvernement concernant les profs. Elle ne poursuit qu'un seul objectif : Poursuivre les attaques contre l'Ecole républicaine, le statut, le baccalauréat et déréglementer tout ce qui peut l'être. Le ministre Blanquer ne s'en cache même plus. Il poursuit son œuvre de suppression des postes et des classes. Le dispositif 2S2C permettrait à terme de récupérer les 38 000 postes de professeurs d'EPS et les 16 000 emplois de professeurs d'éducation musicale et d'arts plastiques. Comme dans le secteur de la santé, la question est donc posée de l'action commune pour faire échec à ces mesures.

Camarades,

Dans le secteur privé, des milliers d'emplois ont déjà été perdus et de nombreuses entreprises, comme dans l'aéronautique, annoncent déjà des plans de licenciements ou des accords de performance collective permettant de modifier le contrat de travail dans le sens d'une réduction des rémunérations et des droits. Comment peut-on accepter que les aides publiques annoncées ne soient pas conditionnées à l'exigence du maintien des sites et du refus des licenciements. Nous l'avons déjà constaté avec le CICE : l'argent va directement dans la poche des actionnaires des grands groupes et non pour sauver les emplois.

Renault va se voir attribuer 5 milliards par l'État. Son PDG a avoué que les engagements demandés par le gouvernement en contrepartie ne représentaient pas des « *contraintes très difficiles* ». Effectivement, Renault va poursuivre son plan de 5 000 licenciements. Dans l'aéronautique, la situation est similaire. La filière va recevoir 15 milliards d'aide de l'Etat et les employeurs vont pouvoir utiliser un nouveau dispositif avantageux pour eux : « *l'ARME* » ou « *Activité Réduite pour le Maintien en Emploi* ». Mais alors comment comprendre que de nombreux employeurs s'engagent malgré cela dans des plans de licenciements comme à Daher ou dans des accords de « performance collective » permettant d'abaisser les salaires, au nom de la lutte contre les licenciements.

Pour qui nous prennent-ils ? Pour des « *lapins de six semaines* » ? A Daher, les 629 intérimaires du département ont été ou sont sur le point d'être remerciés et parmi eux de nombreux jeunes. Mais ça ne suffit pas, près de 300 CDI devraient les rejoindre sur les bancs du chômage d'ici quelques mois. 900 des 1800 salariés vont ou risquent de perdre leur emploi dans le département et la direction générale exige des syndicats qu'ils organisent avec elle cette véritable saignée ? Ça nous ne l'acceptons pas. Nous serons dans l'action aux côtés de tous ceux qui combattent les licenciements et condamnons sans réserve le chantage à l'emploi qui conduit

certaines employeurs à réduire en ce moment les rémunérations et les droits des salariés, en profitant de la situation.

Camarades,

Nous avons aussi des craintes pour notre protection sociale collective, l'assurance chômage, la sécurité sociale mais également les retraites. Tout le monde a compris à ce sujet que le gouvernement n'avait pas abandonné son projet de réforme des retraites. Rappelons que celle-ci aboutirait si elle était mise en œuvre à réduire considérablement le niveau des pensions et à étatiser le système. Nous y reviendrons bien entendu.

Camarades,

Aujourd'hui, le gouvernement avec le soutien actif de la CFDT, prône l'union nationale, « *la concorde sociale* » comme ils disent. « *L'heure est au rassemblement* », à un « *consensus pour la relance économique* », clament-ils en cœur. Au rassemblement derrière qui ? Le gouvernement et le patronat ? Pour limiter les droits et garanties des travailleurs et les inviter à travailler plus et à se sacrifier pour maintenir les marges ?

Notre responsabilité demeure la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs, en toute circonstance, par la négociation collective et l'action syndicale. C'est cette position qui nous a conduits à refuser de signer le courrier commun pour l'ouverture des magasins cinq dimanche d'ici le 30 septembre et à opposer l'ouverture de négociation pour limiter cette ouverture à deux dimanches avec des contreparties en terme de salaires ou autres. Nous allons lancés une campagne en ce sens avec notre syndicat du commerce et d'ores et déjà nous avons décidé d'engager un recours devant les tribunaux.

Vive la Confédération Générale du Travail Force-Ouvrière !

Vive l'indépendance syndicale !

Vive l'Union Départementale et ses syndicats !